

f. ch

2

R A P P O R T

DU

COMITE SPÉCIAL DU CONSEIL LÉGISLATIF

SUR LES

ISLES DE LA MADELEINE.

CONSEIL LÉGISLATIF,
Chambre de comité,
Mardi, 3 mai, 1859.

Le comité spécial chargé de s'enquérir des griefs des habitants des Isles de la Madeleine, dans le golfe St. Laurent, au sujet de la tenure de leurs terres, s'est assemblé—

Présents :

L'honorable U. J. TESSIER, Président.
L'honorable Sir. E. P. TACHÉ,
L'honorable M. P. DE SALES DE LATERRIÈRE.

Le comité a l'honneur de faire rapport à cette honorable Chambre, comme suit :

Les Isles de la Madeleine forment un groupe dans le golfe St. Laurent, et leur position est très importante pour le Canada. Ces isles furent découvertes par les premiers navigateurs qui visitèrent le fleuve St. Laurent, se trouvant sur la route que suivent les vaisseaux qui se dirigent vers l'Atlantique ou qui en viennent pour remonter le St. Laurent. Elles offrent un excellent hâvre de refuge. Le groupe se compose d'environ dix isles, dont les principales sont l'Isle Auber ou